

# La Chapelle Saint-André



# Livret d'Accueil



Juin 2020

## Sommaire

La mairie	page 3
La municipalité	page 4
La Chapelle Saint-André	page 5
Situation	page 6
Présentation	page 7
Les sites de La Chapelle Saint-André	
• Les maîtres de forges	
• Le flottage du bois	
• Le lavoir	Page 8
• L'église	
• La chapelle de Corbelin	
• Le château de Corbelin	
Loisirs	
• Les circuits pédestres	page 13
• La pêche	
Associations	page 15
La commune au service des habitants	
• La poste	
• La communication, Internet, affichage	
• La salle des fêtes	
• Les commerces	
• Les entreprises	page 17
• Le regroupement scolaire	
• Les chambres d'hôtes	
• La Boîte à lire	
• Les services administratifs	
Informations pratiques	
• Les lampadaires	
• Les nuisances sonores	page 21
• Le cimetière	
• Les déchets et ordures ménagères	
Les numéros utiles	page 24
La Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne	page 28

## LA MAIRIE



### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et les lundi et mercredi de 13h30 à 18h00

Tél: 03.86.29.15.30 Fax : 03.86.26.04.65

Mail: [mairie.lachappestandre@orange.fr](mailto:mairie.lachappestandre@orange.fr)

Permanence du Maire : Le samedi de 10h00 à 12h00 **sur rendez-vous**

Site Internet : [www.mairie-lachapellesaintandre.fr](http://www.mairie-lachapellesaintandre.fr)

Page Facebook : <https://m.facebook.com/La-Chapelle-Saint-André>

### Accessibilité :

la mairie est équipée d'un système pour les personnes en fauteuil ou à mobilité réduite.

## **LA MUNICIPALITE**

Le Conseil Municipal (élu le 22 mars 2020) est composé de Mesdames et Messieurs : SIMEON Janny, JALLOIS Mireille, JOUAN Maryse, COLSON Lionel, KOVAC Antoine, PHILIBERT Michèle, SAUTEREAU Nicolas, BOT Daniel, VINCENT Cédric, GOUARD Béatrice, VALLENS Didier

Depuis le 24 mai 2020, la commune est administrée par le Maire, SIMEON Janny, assisté de trois Adjoints : JALLOIS Mireille, JOUAN Maryse et VALLENS Didier. Elle emploie à son service une secrétaire de Mairie : Madame PERRONNET Sophie; un agent d'entretien : Monsieur BAUDEL Geoffrey, ainsi qu'un agent de propreté et salubrité: Madame BERNARD Patricia.

### **BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS**

**Nous vous invitons à vous présenter en Mairie afin de  
faire connaissance et faciliter vos démarches  
administratives**

## LA CHAPELLE SAINT-ANDRE

Selon certains, la Chapelle Saint-André existerait depuis le temps des Romains. Cependant, nous ne connaissons son histoire que depuis l'An 1020 et cela de façon presque certaine. L'Abbé Leboeuf a fait des recherches et a découvert que la Commune était déjà paroisse en 1160 sous Louis Le Jeune. C'est d'ailleurs à cette date que furent instituées les Communes en France. Faute de documents, l'Abbé ne put aller plus loin dans notre passé.

Au XIXème siècle, les ruisseaux de Corbelin, du Vernet, d'Oudan constituant le Sauzay, permettent le flottage des bûches favorisé par le lâcher des eaux des retenues d'Oudan, Buzy et Corbelin. Six moulins à blé alimentent Varzy et Entrains-sur-Nohain. La route de Clamecy à Menou désenclave en 1842 le bourg, qui est relié à Varzy en 1852. L'activité métallurgique qui avait employé jusqu'à 250 personnes, cesse en 1863. La Résistance paie un lourd tribut, lors des combats de la Libération, qui font 25 victimes dans ses rangs.

N'oublions pas le sacrifice d'un enfant de la Chapelle, le brave CHANIAL, qui le 24 thermidor An 4, au prix de sa vie, arrêta l'armée Autrichienne en coupant un pont, sauvant ainsi ses compagnons d'armes.



Jardin du château de Corbelin

# SITUATION



Carte du Haut Nivernais Val d'Yonne



Carte de la Bourgogne - Franche-Comté

## **PRESENTATION**

La Chapelle Saint-André, qui se compose de 320 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2020), est une des plus belles Communes du Canton de Varzy. Elle est bâtie dans la vallée du Sauzay, petit affluent de l'Yonne. Située à 6 km de Varzy, à 18 km de Clamecy et à 59 km de Nevers. Elle est entourée de petites collines boisées qui en font tout son charme. Sa superficie est de 2715 ha, dont la moitié est recouverte de forêts. Les habitants sont « Les Chapellois ». La Commune se compose d'un gros bourg, de petits hameaux et maisons isolées : Buzy, Le Buisson, Créantay, Les Berthes, Les Grands Bois, Croisy, Le Mez, Corbelin, Pierrefort et la Camelon.

C'est un village d'artistes qui a déjà réuni : une potière, un sculpteur de bronze, deux artistes peintres, un photographe, puis un auteur compositeur et interprète (coordonnées en fin de livret). La Chapelle Saint-André a réalisé un projet de chaudière communale à bois, une expérience unique dans le département. Elle nécessite peu d'entretien, elle est alimentée en copeaux de bois et permet de chauffer 700m<sup>3</sup> de locaux. Le tout dans un rayon de 200 mètres.

La Chapelle Saint-André s'est inscrite dans le programme « Cœur de Village » qui lui a permis de rénover 7 logements dans le secteur de la Mairie et de l'église. La Commune se félicite de l'aménagement d'un Arboretum où l'on peut découvrir une trentaine de variétés de chênes, présents dans les forêts aux alentours. La forêt communale est gérée par l'Office National des Forêts.



## Les blasons bien inaugurés

**S**amedi dernier, le maire, Jany Siméon, a inauguré, aux côtés des présidentes des associations l'Art en Eclats et Histoire et Patrimoine chapellois, les blasons mosaïqués réalisés pour la commune.

La cérémonie se tenait à la mairie, juste devant la façade du bâtiment où ont été apposés les deux blasons réalisés par les habitants de la commune sous la direction de Sylvie Biondi, mosaïste professionnelle et présidente de l'association l'Art en Eclats. Durant les vacances de printemps, environ vingt-cinq personnes, petits, adolescents et adultes, résidents de la Chapelle-Saint-André, vacanciers en villégiature ou membres de l'association venus de Biot (Alpes-Maritimes), de Cherbourg ou Dijon ont contribué à la réalisation des deux œuvres d'art.

**En émaux de Briare**  
Elles ont été réalisées en émaux de Briare pour leurs qualités de résistance aux intempéries : dans une gamme harmonique et brillante correspondant aux couleurs exigées et collées sur un panneau de



CEREMONIE. Remise officielle des blasons samedi.

Vedil idéal pour ses qualités de légèreté et de résistance. La minutie de tous a été mise à contribution pour un résultat qui a fait l'admiration lors de l'inauguration.

L'histoire a commencé il y a un an, à l'initiative de l'association Histoire et Patrimoine chapellois et tout particulièrement grâce à Lionel Colson. Fer-

vent passionné de l'histoire féodale dès sa plus tendre enfance, il s'est intéressé très tôt à l'héraldique et a tout naturellement conçu le blason pour sa commune. C'est d'ailleurs en termes héraldiques qu'il s'est exprimé pour expliquer la symbolique du blason qu'il a imaginé.

D'aucuns comprendront

que le blason est aux couleurs de la Bourgogne (rouge et blanc), de la Nièvre (or et azur) et qu'il comporte deux symboles forts de la commune : la Croix de Saint-André, saint-patron du village et le marteau et l'enclume, clin d'oeil à l'histoire quand la Chapelle comptait encore six forges.

### L'or et l'argent l'un sur l'autre

Lionel Colson avoue cependant avoir pris quelques libertés avec les règles strictes de l'héraldique. Il s'est permis de mettre deux métaux, l'or et l'argent, l'un sur l'autre. « Nous avons un blason, il n'y en avait pas à la Chapelle avant. Cela nous renvoie à une forme d'identité dans une époque où communes, communautés de communes, régions sont un peu bouleversées. Il y a une nécessité à se rappeler son histoire, d'où l'on vient, c'est notre identité collective », invoquera dans son discours Jany Siméon. « Une très bonne expérience, intéressante et complémentaire » a commenté Sylvie Biondi. ■

Anne Magnard

## Inauguration des blasons

Le 24 septembre 2016 a eu lieu l'inauguration du blason sur la façade de la Mairie (voir le détail de ce blason en couverture).

Celui-ci avait été réalisé (en un petit nombre d'exemplaires) durant un atelier au mois d'avril, initié par l'Association l'Art en Eclats.

Nombre des habitants de la Chapelle avait participé à la réalisation de ces blasons. Certains membres de l'association L'Art en Eclats étaient venus de loin pour apporter leur savoir-faire et transmettre leur passion de la mosaïque.

Ce blason avait été créé par l'Association du Patrimoine Chapellois, et remis à la Commune fin 2015. Il avait donc apparu tout naturel à l'Association l'Art en Eclats de prendre le relais et de le réaliser en mosaïque, avec l'aide des habitants de La Chapelle et des membres de l'association. Qu'ils en soient ici à nouveau remerciés.

### Le blason, décryptage

Il est aux couleurs de la Bourgogne (rouge et blanc), de la nièvre (or et azur). Il comporte deux symboles forts de la commune : la Croix de Saint-André, saint-patron du village et le marteau et l'enclume, clin d'oeil à l'histoire quand la Chapelle comptait encore six forges.

### HERALDIQUE

ECARTELE

AUX 1 ET 4 BANDE D'OR ET D'AZUR

AU 2 EN SAUTOIR D'OR SUR PARTI DE GUEULES ET D'ARGENT

AU 3 UNE ENCLUME SOMMEE D'UN MARTEAU RENVERSE POSE EN BANDE

LE TOUT DE SABLE SUR PARTI D'ARGENT ET DE GUEULES

A LA BORDURE COMPONEE DE GUEULES ET D'ARGENT

# **LES SITES DE LA CHAPELLE SAINT-ANDRE**

## **Les maîtres de forges**

Le XIIIème siècle coïncide avec les débuts d'une importante activité de production de fonte, d'acier et de fer répartie sur les sites de La Chapelle, de Croisy et de Corbelin.

Pendant le XIXème siècle et avec les débuts de la révolution industrielle, 5 forges produisent annuellement 1200 tonnes de fonte et emploient jusqu'à 250 ouvriers. Les sites de production (notamment un haut-fourneau de 12 m) fermeront en 1863.

L'activité sidérurgique existe depuis le XIIème siècle au Mez. Une forge dotée d'un seul marteau fonctionne sur ce site jusqu'en 1906. Elle transforme annuellement 8000 kilogrammes de fonte en socs, coutres<sup>1</sup> et cercles de roues pour les charrues. La demeure couverte en ardoises est construite par l'avant dernier maître de forge, Alexandre Courot (1818-1895), à l'emplacement d'un ancien édifice du XVI siècle, dont il ne subsiste que la tour ronde. Il ne reste aucun vestige du haut fourneau du Mez, seule existe encore la forge convertie en grange à usage agricole.

## **Le flottage du bois**



En souvenir du flottageur de bois, une sculpture naturelle orne la Commune. Vers 1549, Jean Rouvet préconise le flottage du bois, ce qui donna à la région un essor considérable pour le commerce du bois. Les chemins étant en très mauvais état, on utilisa donc les ruisseaux du Vernay et du Sauzay pour emmener des bûches par flottage à Clamecy. Des gardes surveillaient la libre circulation du bois. Chaque marchand de bois avait sa propre marque de radeaux (train de bois), ils étaient formés à Clamecy sur les bords de l'Yonne et conduits à Paris. Ce fut une époque florissante pour la région, les forges marchaient à plein et ses six moulins tournaient jour et nuit.

---

<sup>1</sup> Pièce de charrue, un coutre est chargé de la découpe verticale de la bande de terre à retourner et peut prendre plusieurs formes, soit un aileron sur le soc ou le contre sep soit un disque ondulé/gaufré (ou une lame droite)

## Le lavoir (XIXème siècle)



En 1842, le chemin de grande communication reliant Corvol L'Orgueilleux à Menou nécessite le déplacement du lavoir primitif. Un édifice identique à l'ancien est construit, avec les mêmes matériaux et charpente. Alimenté par une source proche, le lavoir possède une toiture à 4 pans, recouverte de petites tuiles. La lumière y pénètre à travers de larges baies. 4 marches permettent d'accéder au bassin de lavage. Un puissoir a été aménagé ainsi que des bancs de pierres.

## L'église de la Chapelle Saint-André



Ce n'est pas l'église primitive. L'ancienne a été ruinée par la guerre civile de la Réforme (16<sup>ème</sup> siècle). En 1160, l'église existait. La paroisse de la Chapelle est fondée en 1240. En 1763, le Conseil décida de reconstruire la nef en ruine en style gothique. Le chœur et le clocher datent de 1769. La chaire est de 1875, faite par Monsieur RAGNEUNEAU, sculpteur à Donzy. Les vitraux sont de 1885 et dus à l'artiste Claudins LAVERGNE de PARIS. La grande baie représente le sacré-cœur, Saint-André et Saint-Pierre. L'horloge fut posée en 1911 par Monsieur MILLOT, horloger à Varzy. Une grosse cloche de 439 kilos fut posée le 20 janvier 1922.

Deux oiseaux peints dans un vitrail de notre église méritent toute notre attention. Etant totalement inconnus dans nos régions, il s'agit du PELICAN (un palmipède aquatique) et du PHENIX. Le Pélican ouvre sa poitrine et de son bec, il se perce le flanc. Le sang coule et 3 oisillons le boivent. Telle est l'image que nous voyons. La légende nous transmet ceci : « Cet oiseau, s'il revient de la pêche et n'a rien à offrir à ses petits, se perce le cœur pour les nourrir. Il donne son cœur, son sang, sa vie pour ses petits ». Quel exemple d'amour ! La piété-chrétienne y a vu l'image de Jésus-Christ, nous donnant son cœur, son corps, sa vie... C'est ce qui est transmis dans ce vitrail. L'autre oiseau représenté est le Phénix. Seul de son espèce, on le trouve en Ethiopie. Il est très beau. Il vit très longtemps, si longtemps que l'on prétend qu'il renaît de ses cendres. En regardant le vitrail proposé à nos regards, on le voit entouré de flammes. Se consumer pour revivre : « Un oiseau symbole de la résurrection, triomphe de la vie sur la mort », tel est l'enseignement que nos ancêtres avaient reçu de leurs propres ancêtres et que nous avons à transmettre à notre tour.

## La Chapelle de Corbelin



En quittant l'accueillante bourgade fleurie de la Chapelle Saint-André, en empruntant la départementale en direction de Menou, vous y découvrirez un ancien édifice religieux de plus de 50 ans : CORBELIN, qui perd son titre de Commune au profit de la Chapelle-Saint-André. Cette jolie Chapelle de CORBELIN est ouverte durant l'été pour des expositions et des concerts.

Mentionnée sous le nom de « Corbolanum » en 1174, le fief de Corbelin compte dès cette époque une activité sidérurgique, source de revenus pour le seigneur du lieu. Elle est favorisée par la présence d'un cours d'eau et de voies d'accès, par la proximité de forêts riches en minerai de fer produisant du charbon de bois. L'importance du site motive la création en 1240 d'une paroisse. Une chapelle, dédiée à Notre-Dame-De-Septembre, est construite. L'édifice à chevet plat de type cistercien comprend une nef voûtée et un clocher flanqué de solides contreforts. La célébration du culte se prolonge jusqu'en l'an VIII. La chapelle est transformée en bâtiment agricole, fonction qu'elle occupe encore en 1849. Devenue propriété de la Commune en 1995, elle a été restaurée entre 1995 et 1998.

## Le Château de Corbelin

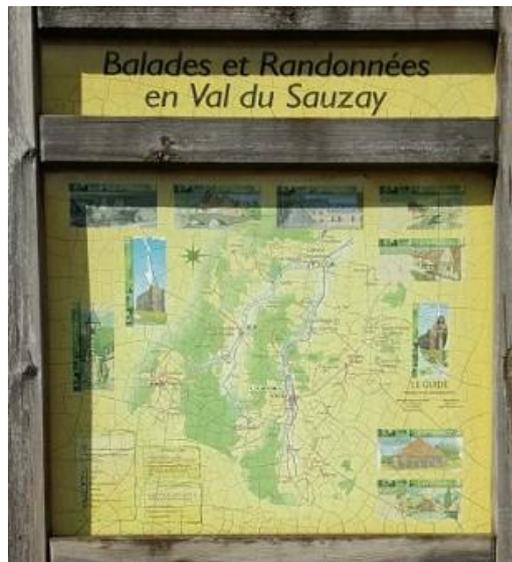


Bâti en 1152 et 1167 par l'évêque d'Auxerre Guillaume de Toucy. En 1249, l'ancienne bretèche fait place à une maison forte, gardienne de la vallée, dont subsistent quatre tours rondes jadis reliées par des courtines entourées de fossés. En 1599, Etienne le Muet, riche ecclésiastique transforme le château. Il abaisse les courtines. Entre les deux tours sud, il élève un élégant corps de logis, flanqué aux angles d'échauguettes au cul-de-four sculpté. Une tourelle d'escalier à vis dessert alors les 3 étages. Elle disparaît au début du XVIIIème siècle.

A cette époque, Léonard Breton rehausse le rez-de-chaussée, qui devient une cave. Il crée une terrasse en façade et une vaste cuisine à l'arrière. Au XIXème siècle, cette demeure appartient aux propriétaires des installations sidérurgiques. Lorsque celles-ci cessent leur activité, le château est transformé et fermé. En 1996, Monsieur et Madame PEIGNEY deviennent les propriétaires du château jusqu'à ce jour.

# LOISIRS

## Les circuits pédestres



*Le panneau se situe devant la mairie.*

- Les circuits des lavoirs : Départ place de la mairie pour une randonnée de 13 km
- Le circuit du Corbelin : Départ place de la mairie pour une randonnée de 12 km
- Le parcours du Charbonnier

La commune a créé un parcours du charbonnier, un espace documentaire d'une superficie d'un hectare, surplombant le Bourg et longeant le château, ancienne demeure de Jacques Dutronc.



Avec l'aide d'un ancien charbonnier prémerycois, (qui a retrouvé les gestes de sa jeunesse morvandelle), ont été recrées-les fameuses meules recouvertes de terre et d'herbes. Des panneaux explicatifs jalonnent le site, parmi les piles de bois, brouettes et autres objets.

## La pêche

L'étang est à la disposition des « amoureux » de la nature, avec une surface de 7500 m<sup>2</sup>. Il est alimenté par un ruisseau « Le Sauzay ». Chaque année, un empoissonnement est effectué avec des carpes, des tanches et des gardons. L'ouverture de l'étang s'effectue de Mars à Novembre. L'association nommée « La Truite Chapelloise », présidé par Monsieur TACHON Jean-Pierre, vous propose des cartes de pêche à la journée au prix de 5 € et à l'année au prix de 35 €, elles sont disponibles à l'épicerie bar chez Céline (14 rue du bourg) et à la mairie.

Mais grâce à l'association (*voir page suivante*), il vous est également possible de pêcher en rivière. Le tarif pour la pêche en étang et en rivière s'élève à 55 € l'année. Cette carte ne peut être délivrée que le jour de l'Assemblée de l'Association (en février).



# **ASSOCIATIONS**

(pour l'animation culturelle, sportive et de loisir)

**L'Avenir de la Jeunesse Chapelloise / Bibliothèque** : Mr DENEUX Alain (03.86.22.87.41)



A partir de septembre 2020 : le mercredi de 15h30 à 17h30

**Le Comité des Fêtes** : Mme FAILLE Francine (03.86.29.19.10)

Buts : Organiser et promouvoir sous toutes ses formes, une activité au sein de la commune et faire participer l'ensemble de la population tant locale qu'avoisinante ; s'associer à toutes initiatives municipales, cantonales ou départementales ayant un caractère culturel ou sportif.

**Le Club de l'Amitié** : Mr DOS SANTOS Joël (03.86.39.80.45)

Buts : Créer des liens amicaux entre les habitants du village toutes générations confondues.

**Le Club de Pétanque** : Mr ANDZULEWICZ Romain (03.86.29.14.20)

Buts : Organiser la pratique du jeu de pétanque.

**La Truite Chapelloise** : Mr TACHON Jean-Pierre  
(<https://www.la-truite-chapelloise.fr/index.html>)

Buts : Promouvoir la pêche sportive et de loisir sous toutes ses formes ; promouvoir une pêche raisonnable et raisonnée ; sensibiliser au respect de l'environnement et de la protection des espèces.

**L'Amicale des Chasseurs** : Mr THEFO Jean-Pierre

Buts : Organiser l'exercice de la chasse dans les bois, la gestion raisonnable des prélèvements maintenant une densité normale du gibier, la destruction des nuisibles.

**Histoire et Patrimoine Chapellois** : Mme PHILIBERT Michèle

(<https://www.histoire-patrimoine-chapellois.fr>)

Buts : Sauvegarder le patrimoine de la commune de la Chapelle Saint-André (le patrimoine s'entendant au sens du patrimoine matériel et immatériel, mobilier et immobilier) ; recueillir des fonds afin de pouvoir sauvegarder le dit patrimoine ; dans le cadre du patrimoine immatériel, reconstituer l'histoire de la commune en l'inscrivant dans l'histoire générale du pays ; se donner les moyens de rassembler les éléments et documents de nature à constituer un fonds documentaire destiné à retracer l'histoire de la commune.

**La Chapelle Triathlon** : Mr SIMEON Rémy ([https://www.montriathlon.fr/la-chapelle\\_c377](https://www.montriathlon.fr/la-chapelle_c377))

Buts : Faciliter la pratique du triathlon et notamment le Xterra (pratique nature du triathlon).

**Buzy d'Anes Martin** : Mr MARTIN Didier (<https://www.anes-martin.fr/>)

Buts : Promouvoir la découverte de l'âne et des activités asines en parallèle avec des personnes à mobilité réduite ; des activités publiques seront proposées : randonnées à pieds, avec ânes bâtés pour une demi-journée ou plus ; une calèche équipée « TPMR »<sup>2</sup> fera l'objet de promenades encadrées d'une personne compétente à pied ; celles-ci s'effectueront autour de la vallée du Sauzay et la découverte de ses nombreux lavoirs ; des ateliers pédagogiques autour de l'âne pour les écoles, maisons de retraite, comités d'entreprise, etc. ; par souci d'environnement, l'association projette la mise en place de différentes actions comme le nettoyage de sites ou encore la location d'ânes pour le pâturage des prairies.

**AC.P.A.58 (ACcompagnement de la Personne Addictée et de son Entourage – Nièvre)**

Mme MUNOS Joelle Tél : 06 44 81 36 98 Mail : [acpa.58@gmail.com](mailto:acpa.58@gmail.com)

(<http://acpa58.e-monsite.com>)

Buts : Accompagner toute personne qui a perdu le contrôle de ses consommations ou de ses conduites, tous ceux qui sont encore en difficulté et tous les nouveaux abstinentes qui attendent de nous un accompagnement.

---

<sup>2</sup> Transport de Personnes à Mobilité Réduite

# **LA COMMUNE AU SERVICE DES HABITANTS**

## **La poste**

Avant 1898, la Chapelle-Saint-André était desservie par la poste de Varzy. La poste fut ouverte le 12 avril 1898. Le bureau télégraphique en 1899 et en 1906, le Curé quitta le presbytère et la poste y fut installée. Celle-ci est ouverte les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. : 03.86.29.10.31

## **Internet – Services divers - Communication - Affichage**

La commune met à votre disposition la gratuité d'internet :

- au sein de la Mairie aux jours et horaires d'ouverture (un poste de travail avec imprimante)
- un accès à internet par WI-FI sur la place de la mairie 24/24h : sur votre ordinateur/smartphone repérez le serveur « Quicksport », s'y connecter, et voici l'écran d'accueil, il n'ya plus qu'à s'enregistrer.

Aux heures d'ouverture, la mairie peut réaliser vos photocopies (0,25 € par page A4 N&B et 0,30 € par page A4 couleur )

La commune dispose également d'un site internet et d'une page Facebook :

Site Internet : [www.mairie-lachapellesaintandre.fr](http://www.mairie-lachapellesaintandre.fr)

Page Facebook : <https://m.facebook.com/La-Chapelle-Saint-André>

Depuis début juin 2020, elle s'est dotée d'un compte Twitter (@ComLaChapSA) auquel les habitants qui le souhaitent peuvent s'abonner (présent sur la page d'accueil du site).

De plus, la commune envisage de mettre en œuvre une application pour diffuser des informations pratiques sur votre téléphone portable via « PanneauPocket »

Plus d'informations sur ces media également en envoyant un courriel à :

[communication@mairie-lachapellesaintandre.fr](mailto:communication@mairie-lachapellesaintandre.fr)

Enfin, des panneaux d'affichage municipaux sont également installés dans la commune : place de la Mairie, et dans chaque hameau, notamment à Croisy, sur la route de Corvol, aux Berthes le long du bois pas loin de la ferme de Monsieur et Madame DETABLE et un autre en direction de la Pétarderie toujours aux Berthes.....

## **Salle des fêtes**

La Chapelle Saint-André possède une grande salle des fêtes, pour des repas ou des festivités). Monsieur VIALATTE Bruno a magnifiquement représenté le village en peinture sur les murs de la grande salle des fêtes en 1995. Elle possède en plus de la pièce principale, un office équipé de réfrigérateur, gazinière, bar... Les tarifs sont fixés à 110 € pour les habitants de la commune et 160 € pour les personnes extérieures. Une caution de 152 € et une police d'assurance vous seront demandées, destinées à couvrir les dégâts éventuels causés aux locaux.

Moyennant 60 €, il est possible de bénéficier d'une estrade. Le transport est assuré par le locataire et à ses frais. Le montage et démontage seront effectués par les agents communaux.



La Chapelle Saint André dispose également d'une salle de convivialité mise à la disposition des associations et lieu de réunion pour les cérémonies de la Municipalité. Réservations par mail, téléphone, ou sur place à la mairie.

### **Commerçants, Artisans**

- EPICERIE BAR « CHEZ CELINE » Mme LEMAITRE Céline : dépôt de pain, Journal du Centre sur commande, produits locaux (terrines de Donzy, vergers de Bonny, miel de Mestreau), produits traités, pâtisserie, viennoiserie, bar, petite restauration sur place ou à emporter, cartes postales (03.86.27.17.59). Fermeture le mercredi.



- BROCANTE : Mr et Mme FAILLE (meubles, vaisselle...) : 03.86.29.19.10
- POTERIE : Mme DUREY Véronique : 03.86.29.98.77
- PEINTRE MURALISTE : Mme BOITEL Elodie : 06.12.74.70.46
- ARTISTE-PEINTRE DECORATEUR : M. VIALATTE Bruno : 06.88.78.55.67  
Courriel : [brunovialatte8@gmail.com](mailto:brunovialatte8@gmail.com)
- LA TOURNERIE - ATELIER DE CREATION EN BOIS : M. EPALLE Jérémy Artisan tourneur sur bois  
Courriel : [la-tournerie@outlook.fr](mailto:la-tournerie@outlook.fr) Internet : [www.atelierdelatournerie.com](http://www.atelierdelatournerie.com)

### **Les commerces ambulants**

- **Boucher** : Mr LIEVRE Mercredi et Samedi : 03.86.29.42.65
- **Epicier** : BOISFLEURY Lundi sur rendez-vous : 03.86.26.15.21

## Les entreprises

- **Maçonnerie générale** : Mr MEUNIER Yves : 03.86.29.13.55
- **Electricien** : Mr LAPLANCHE Thierry : 06.82.33.65.28

## Regroupement scolaire

Les enfants de la commune de la Chapelle-Saint-André, sont en regroupement pédagogique à l'école de la commune de Varzy depuis la rentrée septembre 2016 (plus de renseignements à la Mairie).

**ECOLE MATERNELLE DE VARZY** : 9, Rue du vieux Marché 58210 VARZY Tél : 03 86 29 48 22

**ECOLE PRIMAIRE DE VARZY** : Rue du 11 Novembre 58210 VARZY Tél : 03 86 29 41 42

**GESTION ECOLES** : MAIRIE DE VARZY : 03 86 29 43 73 e-mail : [mairievarzy@wanadoo.fr](mailto:mairievarzy@wanadoo.fr) -  
MAIRIE DE ST PIERRE DU MONT : 03 86 29 32 05

**LYCEE COLLEGE DU MONT CHATELET** : Cité scolaire le Mont Châtelet Boulevard Saint-Saturnin  
58210 Varzy - Tél : 03 86 29 43 40 – Internet : <http://lyc58-montchatelet.ac-dijon.fr/>

**LYCEE HORTICOLE ET RURAL PRIVE DU HAUT NIVERNAIS** : Route de Clamecy, 58210 Varzy - Tél  
: 03 86 29 45 95 - Courriel : [varzy@cneap.fr](mailto:varzy@cneap.fr) - Internet : <http://www.lycee-varzy.fe>

## Chambre d'hôtes

- Mr et Mme BERNEAU « Les Grands Bois » : 03.86.29.92.61

## La boîte à lire



C'est une boîte qui se trouve au lavoir de la Commune, et dans laquelle chacun peut prendre des livres librement, gratuitement, et à toute heure du jour ou de la nuit. Par roulement, la bibliothèque déposera cinq livres. Les amateurs pourront en déposer aussi afin de faire partager à d'autres lecteurs le plaisir qu'ils ont à les parcourir.

Eviter les revues, les magazines, et les livres qui pourraient tomber entre les mains des enfants

## Les services administratifs

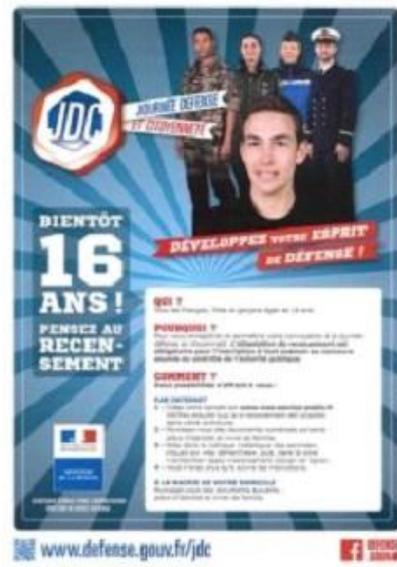
- **Carte nationale d'identité**

Vous pouvez désormais faire une pré-demande en ligne. Il vous suffit de créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Prendre note du numéro de pré-demande qui vous a été attribué, puis choisissez l'une des Mairies équipées de bornes biométriques :

<http://www.nievre.gouv.fr>



Rassemblez toutes les pièces justificatives demandées puis présentez-vous au guichet de la Mairie ainsi sélectionnée avec votre numéro de pré-demande pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales. Vous pourrez retirer votre carte d'identité dans la Mairie où vous aurez fait votre demande.

- **Se faire recenser**

Durant le mois de leurs 16 ans, les jeunes filles et jeunes hommes doivent venir s'inscrire en Mairie pour le recensement militaire. Ils doivent se munir du livret de famille de leurs parents ainsi que leur carte d'identité.

- **Inscription liste électorales** : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

- **Pacte Civil de Solidarité**

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, l'enregistrement des déclarations de Pacte Civil de Solidarité (PACS) se fait en Mairie et non au Tribunal d'Instance. Il est toujours possible de faire cet enregistrement chez le Notaire. Pour plus d'informations, contacter le secrétariat de la Mairie.

# Informations pratiques

## Lampadaires



Si vous constatez une panne ou un dysfonctionnement d'un lampadaire, vous devez contacter la mairie en vous munissant du numéro du lampadaire (N° à 5 chiffres comme sur la photo) afin d'améliorer la rapidité du service.

## **Nuisances sonores, troubles de voisinage**

- **Les travaux de bricolage et de jardinage bruyants ne sont autorisés que :**
  - de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h00 les jours ouvrables,
  - de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 les samedis
  - et de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.
- **La musique (instruments, installations de sonorisation diverses) doit avoir une intensité et une durée respectant le repos du voisinage**

En cas d'excès signalé à la mairie, et après vérification, un courrier sera adressé au(x) contrevenant(s).

## Cimetière

<i>Concessions de cimetière :</i> <b>30 ans = 90 €</b> <b>50 ans = 120 €</b>	<i>Concessions de Columbarium :</i> <b>15 ans = 300 €</b> <b>30 ans = 600 €</b>
--	---

Il est autorisé à titre gratuit, la dispersion des cendres dans le Jardin du Souvenir. Il convient simplement d'en informer la Mairie pour la tenue de ses registres.

## LES DECHETS ET ORDURES MENAGERES

Collecte des ordures ménagères (sacs roses), des emballages (sacs jaunes) et des biodéchets (sacs bio-dégradables, disponibles en mairie...) :

● **Collecte des biodéchets toutes les semaines.**

Les biodéchets : épluchures de fruits et légumes, coquilles (œufs, moules, noix...), le marc de café, et les restes de repas.

● **Collecte des sacs roses une fois toute les deux semaines (semaines impaires).**

Les ordures ménagères : pots en plastique, suremballages souples, emballages rigides, emballages souple en aluminium, produits d'hygiène, vaisselle jetable en plastique.

● **Collecte des sacs jaunes une fois toute les deux semaines (semaines paires).**

Les emballages : Les aérosols, boites de conserves, canettes, bouteille en plastique, briques alimentaires, carton (de gâteau, de yaourt, médicament, céréales...).

Jour de collecte (si jour férié le jour même ou la veille, le ramassage est reporté au lendemain) :

● Le mardi matin : Le bourg, Croisy, Le Mez, Créantay, Les Berthes, Les-Grands-Bois, Pierrefort et La Camelon .

● Le jeudi matin : Buzy et Le Buisson.

Voir aussi le calendrier détaillé 2020 de ces collectes, disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

Le Point d'apport volontaire : il est proche de l'étang dans le bourg :



- Collecte du papier : journaux, magazines, revues, catalogues, livres, cartons et papiers
- Collecte du verre : bouteilles et bocaux sans capsules, ni bouchons, ni couvercles

Les horaires d'ouverture de vos déchetteries :

**Les restrictions liées au Covid 19 sont allégées pour l'ouverture des déchetteries intercommunales : Le port du masque n'est plus obligatoire mais conseillé.**

Ainsi, les sites ont rouvert aux horaires habituels depuis le samedi 20 juin :

- Déchetterie de Clamecy : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Déchetterie de Varzy : du mardi au samedi de 8h30 à 12h
- Déchetterie de Coulanges-sur-Yonne : les mardis, jeudis et samedis de 14h à 16h30.

**Pour tout accès, un pass' délivré par ces déchetteries est OBLIGATOIRE.**

Vous pouvez y déposer les déchets suivants : cartons, métaux, bois, ameublement, déchets verts, gravats, textiles, encombrants, appareils électriques...

Les calendriers et les sacs poubelles sont disponibles dans votre mairie (voir aussi le site internet de la commune <https://mairie-lachapellesaintandre.fr>).

Pour toute question ou remarque, contactez le service déchets au 03 86 27 92 23, ou par courriel à l'adresse suivante : [dechets@cchnvy.fr](mailto:dechets@cchnvy.fr)

## NUMEROS UTILES

Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne	Voir plaquette détaillée en annexe et sur le site de la commune	-
Service d'Assainissement (Varzy)		03.86.29.73.01
S.I.A.E.P de la Bourgogne Nivernais(Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable)		09.75.83.23.69
S.I.E.E.E.N(Syndicat Intercommunal d'Energies d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre)		03.86.59.76.90
Service développement durable	Clamecy	03.86.26.72.44
Office de Tourisme	Clamecy	03.86.27.02.51
Office de Tourisme	Varzy	03.86.26.03.51
Centre des finances publiques, Trésor public	Clamecy	03.86.27.54.60
Préfecture de la Nièvre	Nevers	03.86.60.70.80
Sous-préfecture	Clamecy	03.86.60.71.71
Ambulance et Taxi Boussuge	Clamecy	03.86.24.42.43
Ambulance Jacson	Clamecy	03.86.24.47.48
Ambulances Martin	Clamecy	03.86.24.97.23
	Varzy	03.86.29.42.99
	Billy-sur-Oisy	03.86.24.97.23
Taxis	CarDriver - Romaric Vigoureux (Armes)	06 73 60 53 99
	Pascal Martin (Billy-sur-Oisy)	03 86 24 97 23
	Véronique Jacson (Clamecy)	03 86 24 47 48
	Patrice Martin (Clamecy)	03 86 27 28 70
	Mathieu (Corvol l'Orgueilleux)	03 86 29 97 21
	Transport de la Route Buissonnière (Dornecy)	03 86 24 86 05
	d'Entrains (Entrains-sur-Nohain)	03 86 29 25 43
	Nadine Toffoli (Menou)	06 72 02 14 29
	Serge Taxi Surgycois (Surgy)	03 86 27 13 00
Houssard (Varzy)	03 86 29 47 54	
Pompiers	National	18
Samu	National	15
Gendarmerie	Nationale	17
	Clamecy	03.86.27.02.34
	Varzy	03.86.29.40.17
	Coulanges-sur-Yonne	03.86.81.71.40
Gare SNCF		3635
Auto-école	Stop Drive (Clamecy)	03.86.27.03.01
	La Coccinelle (Varzy)	06.01.15.10.53
	Clamecy conduite (Clamecy/Entrains-sur-Nohain)	03.86.26.98.48

## **PETITE ENFANCE JEUNESSE**

Multi-accueil Crèche les écureuils	Clamecy	03.86.27.60.20
Micro-crèche Mirabelle	Coulanges-sur-Yonne	03.86.81.82.95
Relais d'Assistantes Maternelles Parents-Enfants	Clamecy	03.86.24.02.23
	Varzy	03.86.29.41.39
Accueil de loisirs les P'tits Loups	Coulanges-sur-Yonne	03.86.81.84.99
Espace socio-culturel du Val du Sauzay	Varzy	03.86.29.41.36
Espace social des Vaux d'Yonne	Clamecy	03.86.24.44.19
Ecole de Musique et de Danse	Clamecy	03 86 27 09 88

## **ACTION SOCIALE ET SANTE**

Centre Hospitalier	Clamecy	03.86.27.60.00
Pharmacies	Cases (Clamecy)	03.86.27.09.92
	Lenoir (Clamecy)	03.86.27.15.77
	Souvant (Clamecy)	03.86.27.19.14
	des promenades (Varzy)	03.86.29.42.02
	Moderne (Entrains-sur-Nohain)	03.86.29.22.32
	Thévenot (Coulanges-sur-Yonne)	03.86.81.70.85

### **Professionnels de santé, Maison des Services (Varzy) :**

Généraliste	Dr Demangeot	03.86.29.46.39
Infirmières	Mme Aube, Mme Baptista et Mme Ciudad-Kadi	03.86.29.43.60
Psychologue	Mme Guennic	06.73.42.52.34
Diététicienne	Mme Guillerault	06.61.60.45.29
Kinésithérapeute	Mr Coillac	06.67.98.84.44

### **Maison de santé pluridisciplinaire des Vaux d'Yonne (Clamecy) :**

Généralistes	Dr Bley	03.86.27.23.24
	Dr Escoffier	03.86.27.03.76
	Dr Fornas	03.86.24.48.95
	Dr Taupenot	03.86.27.29.29
Cabinet infirmier	de la Mirandole	03.86.27.15.52
Podologues / Pédiçures	Mr Selliah	06.86.73.83.46
	Mme Sornette	07.61.42.36.49

**Autres Professionnels de santé :**

Médecins généralistes	Dr Thépénier (Varzy)	03.86.29.42.68
	Dr Kadi (Coulanges-sur-Yonne)	03.86.46.68.27
	Dr Conseil (Entrains-sur-Nohain)	03.86.29.22.11
Cardiologue	Dr Cherkaoui (Coulanges-sur-Yonne)	09.67.30.40.08
Chirurgiens-dentistes	Dr Dessaulles (Clamecy)	03.86.27.23.31
	Dr Bloch (Coulanges-sur-Yonne)	03.86.46.21.92
	Dr Chenet (Vézelay)	03 86 72 10 81
Homéopathe	Dr Cointin (Clamecy)	03.86.24.47.29
Kinésithérapeutes	Mr Demulder (Clamecy)	03.86.27.04.03
	Mme Dubois (Clamecy)	03.86.22.13.41
	Mme Mer (Clamecy)	03.86.27.14.62
	Mr Rolland (Clamecy)	03.86.27.27.67
	Mr Pruvot (Varzy)	03.86.29.76.57
	Mme Hilderink (Entrains-sur-Nohain)	06.82.76.87.85
Ostéopathe	Mr Barbault (Clamecy)	06.74.22.58.42
Orthophonistes	Mme Cases (Clamecy)	03.86.27.92.75
	Mme Cointin (Clamecy)	03.86.24.42.79
Podologues/Pédicures	Mme Arrivault (Clamecy)	03.86.27.28.69
	Mr Marchaud-Ottonetti (Varzy)	03.86.26.70.33
Cabinet Vétérinaire	Clamecy	03.86.27.91.36
	Entrains-sur-Nohain	03.86.29.28.44
Clinique Vétérinaire	Varzy	03.86.29.44.67
Maisons de retraite (EHPAD)	Clamecy	03.86.27.60.04
	Varzy	03.86.29.45.23
	Entrains-sur-Nohain	03.86.29.24.31
	Coulanges-sur-Yonne	03.86.81.72.55
Centre Intercommunal d'Actions Sociales des Vaux d'Yonne (CIAS)	Clamecy	03.86.27.52.25
Association des Aides à domicile	Varzy	: 03.86.29.73.41
Aide-ménagères	Entrains-sur-Nohain	03.86.29.73.41
	Coulanges-sur-Yonne	03.86.65.26.19
Service de soin infirmiers à domicile	Entrains-sur-Nohain	03.86.29.28.38
Service de portage de repas	Varzy	03.86.29.45.23
	Entrains-sur-Nohain	03.86.29.22.06

# Haut Nivernais Val d'Yonne

## Contacts utiles

LE MÉMO À CONSERVER





## La Communauté de Communes au service de votre vie quotidienne...



Accueil :

**Direction Générale - Ressources Humaines  
Comptabilité - Finances - Action sociale et santé  
Moyens techniques et généraux**

35, avenue de la République - BP19 - 58500 Clamecy  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h le vendredi)  
Tél. : 03 86 27 12 65 - [cchnvy@orange.fr](mailto:cchnvy@orange.fr)



### Service Communication et Culture

Maison de la Formation et du Développement économique et local  
10-12, rue de Druyes - 58500 Clamecy  
Tél. : 03 86 27 51 93 - [cchnvy.skovac@orange.fr](mailto:cchnvy.skovac@orange.fr)



### Service Environnement - Déchets

10-12, rue de Druyes - 58500 Clamecy  
Tél. : 03 86 27 92 23 - [dechets@cchnvy.fr](mailto:dechets@cchnvy.fr)

**Horaires d'ouverture des déchetteries intercommunales (fermées les jours fériés) :**

**Clamecy** - ZAI Saint-Exupéry - Allée Roland Garros  
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**Coulanges-sur-Yonne** - ZA de Coulanges  
Mardi, jeudi et samedi de 14h à 16h30.

**Varzy** - ZA des Plantes Froides  
Du mardi au samedi de 8h30 à 12h.

**Déchetterie d'Étais-la-Sauvin**  
(accessible uniquement aux habitants d'Entrains-sur-Nohain)  
Route de Sougères  
Mercredi de 14h à 17h - Vendredi et samedi de 9h à 12h.



### Service Assainissement

7, rue Nicolas Colbert - 58210 Varzy  
Tél. : 03 86 29 73 01 - [jean-bernard.chantrier@cchnvy.fr](mailto:jean-bernard.chantrier@cchnvy.fr)  
Urgence Agent technique : 03 86 29 76 73  
Facturation : 03 86 29 76 74





### Service Formation, Emploi, Développement économique

Maison de la Formation et du Développement économique et local  
10-12, rue de Druyes - 58500 Clamecy

Accueil - Formation - Emploi - Réservation de salle - Télétravail

Tél : 03 86 27 51 86 - [maisondeformation@gmail.com](mailto:maisondeformation@gmail.com)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Développement et animation économiques - Relations entreprises

Tél. : 03 86 27 51 89 - [cchnvy.nblack@orange.fr](mailto:cchnvy.nblack@orange.fr)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h



### Service Petite Enfance - Jeunesse

Multi-accueil - Crèche les Écureuils

14 bis, route de Beaugy - 58500 Clamecy

Tél. : 03 86 27 60 20 - [ccvy.creche@orange.fr](mailto:ccvy.creche@orange.fr)

Micro-crèche Mirabelle

Rue des Grands Vergers - 89480 Coulanges-sur-Yonne

Tél. : 03 86 81 82 95 - [microcreche.mirabelle@orange.fr](mailto:microcreche.mirabelle@orange.fr)

Relais d'Assistantes Maternelles Parents-Enfants (RAMPE)

Château du parc Vauvert - 58500 Clamecy

Tél. : 03 86 24 02 23 - 06 02 31 73 48 - [ram.ccvy@gmail.com](mailto:ram.ccvy@gmail.com)

7, rue Nicolas Colbert - 58210 Varzy

Tél. : 03 86 29 41 39 - 06 02 31 73 48 - [ram.ccvy@gmail.com](mailto:ram.ccvy@gmail.com)

Centre de loisirs des P'tits Loups

Place de l'Hôtel de Ville - 89480 Coulanges-sur-Yonne

Tél. : 06 27 47 59 35 - [accueil-lesptitsloups@cchnvy.fr](mailto:accueil-lesptitsloups@cchnvy.fr)



### Service Développement Durable

3, rue du Petit Marché - 58500 Clamecy

Tél. : 03 86 26 72 44 - [cchnvy.mtrinel@orange.fr](mailto:cchnvy.mtrinel@orange.fr)



### Antenne locale Nièvre Renov

3, rue du Petit Marché - 58500 Clamecy

Horaires : Du mardi au vendredi de 14h à 17h

Tél. : 03 86 60 58 70 - [cchnvy.stetart@orange.fr](mailto:cchnvy.stetart@orange.fr)



### Service Tourisme et Développement local

Maison de la Formation et du Développement économique et local  
10-12 rue de Druyes - 58500 Clamecy  
Tél. : 03 86 27 51 76 - [cchnvy.mgarcia@orange.fr](mailto:cchnvy.mgarcia@orange.fr)



### Office de tourisme Clamecy Haut Nivernais

#### Bureau de Clamecy

7-9, rue du Grand Marché - 58500 Clamecy  
Tél. : 03 86 27 02 51 - [tourism.clamecy@wanadoo.fr](mailto:tourism.clamecy@wanadoo.fr)

Avril et mai : Lundi fermé - Mardi, mercredi 10h-12h  
Jeudi fermé (sauf pour l'Ascension : ouvert de 10h à 13h)  
Vendredi 10h-12h - Samedi 10h-13h / 14h-17h

Juin : Fermé les dimanches  
Du lundi au vendredi : 10h-12h / 14h-17h  
Samedi 10h-13h / 14h-17h

Juillet et août : Du lundi au vendredi : 10h-12h / 14h-17h  
Samedi 10h-13h / 14h-17h - Dimanche 10h-13h

#### Bureau de Varzy (ouvert de juin à septembre)

3, faubourg de Marcy - 58210 Varzy  
Tél. : 03 86 26 03 51 - [lucille.otclamecynivernaistourisme@orange.fr](mailto:lucille.otclamecynivernaistourisme@orange.fr)



Clamecy Haut Nivernais Tourisme



Partenaire de la CCHNVY

